



LE NICKEL-SLN

Surveillance de la Qualité de l'Air

En application des arrêtés n°2021-197/GNC et n°2021-199/GNC du
26 janvier 2021

Référence : DE2021-029

13/08/21

G. MÉCERON

Rapport du
2^{ème} trimestre
2021

Surveillance de la Qualité de l'Air

Rapport du 2^{ème} trimestre 2021

SOMMAIRE

I.	Dispositif de surveillance et données disponibles	2
II.	Résultats	3
A.	POUSSIERES EN SUSPENSION (PM ₁₀).....	4
1.	Rappel des valeurs de référence	4
2.	Station de Logicoop.....	5
3.	Station de Montravel.....	6
4.	Station de Faubourg Blanchot.....	7
B.	DIOXYDE DE SOUFRE (SO ₂)	8
1.	Rappel des valeurs de référence	8
2.	Station de Logicoop.....	9
3.	Station de Montravel.....	10
4.	Station de Faubourg Blanchot.....	11
5.	Station de Griscelli.....	12
C.	DIOXYDE D'AZOTE	13
1.	Rappel des valeurs de référence	13
2.	Station de Logicoop.....	14
3.	Station de Montravel.....	15
4.	Station de Faubourg Blanchot.....	16
III.	Discussion	17
IV.	Annexes	18

I. DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ET DONNEES DISPONIBLES

Les stations du réseau de surveillance de la qualité de l'air au voisinage du site de Doniambo appartiennent à l'association SCAL'AIR qui les exploite en tant que composantes de son réseau de surveillance de la qualité de l'air à Nouméa. La transmission des données est cadrée par une convention technique régulièrement mise à jour entre la SLN et SCAL'AIR. La localisation des stations est présentée sur la carte ci-dessous :

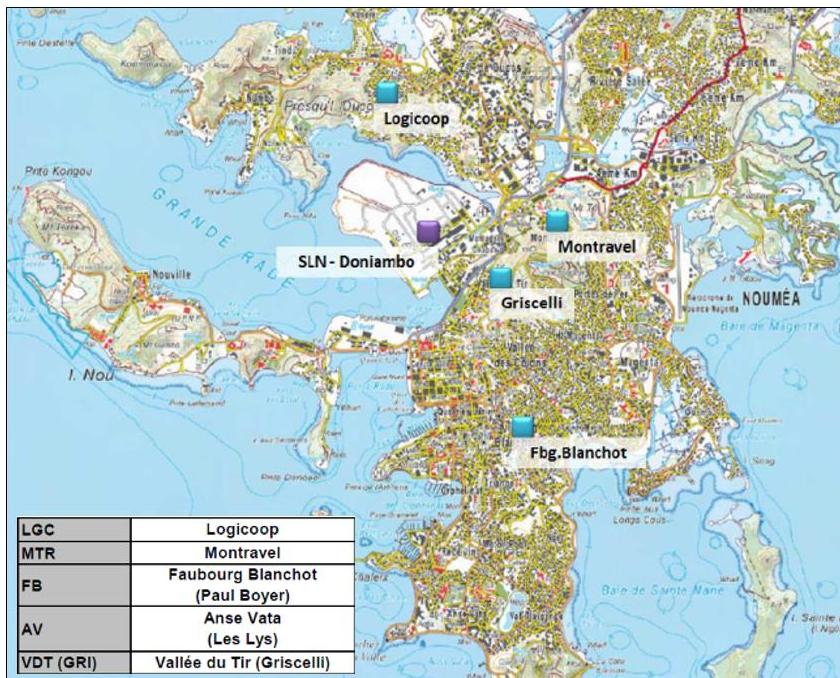


Figure 1 : Carte de localisation des stations SCAL'AIR de suivi de la qualité de l'air

Le tableau suivant présente la synthèse des données de qualité de l'air disponible pour le 2^{ème} trimestre 2021.

Le taux de récupération des données PM₁₀, SO₂ et NO₂ de suivi de la qualité de l'air est supérieur à 99% pour ce trimestre.

Tableau 1 : Taux de représentativité des données de suivi de la qualité de l'air pour le 2^{ème} trimestre 2021.

		Logicoop	Montravel	Faubourg Blanchot	Griscelli
PM10	Nombre de mesures horaires	2 184	2 170	2 184	/
	Nombre de valeurs horaires manquantes	0	14	0	/
	Taux de représentativité	100,00%	99,36%	100,00%	/
SO2	Nombre de mesures horaires	2 183	2 181	2 173	2 181
	Nombre de valeurs horaires manquantes	1	3	11	3
	Taux de représentativité	99,95%	99,86%	99,50%	99,86%
NO2	Nombre de mesures horaires	2 183	2 182	2 183	/
	Nombre de valeurs horaires manquantes	1	2	1	/
	Taux de représentativité	99,95%	99,91%	99,95%	/

Abréviations utilisées dans ce document :

- Les poussières en suspension : PM₁₀ (diamètre aérodynamique ≤ 10µm)
- Les gaz : le dioxyde de soufre (SO₂) et le dioxyde d'azote (NO₂)

II. RESULTATS

Les résultats du deuxième trimestre 2021, relatifs à la qualité de l'air au voisinage de l'usine de Doniambo sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Résultats du suivi de la qualité de l'air pour les 2 premiers trimestres 2021.

Paramètre	Objectif	Résultats 2021			2021 T1				2021 T2			
		Seuil	Plage	Indicateur	Logicoop	Montravel	Faubourg Blanchot	Griscelli	Logicoop	Montravel	Faubourg Blanchot	Griscelli
PM10	Objectif de qualité de l'air *	20 µg/m ³	moyenne annuelle	Concentration moyenne	10,0	14,3	12,2		9,8	23,1	13,6	
PM10	Valeurs limites pour la protection de la santé humaine *	30 µg/m ³	moyenne annuelle	Concentration moyenne	10,0	14,3	12,2		9,8	23,1	13,6	
PM10	Valeurs limites pour la protection de la santé humaine	50 µg/m ³	en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 35 jours par an	Durée de dépassement du seuil	0j	0j	0j		0j	0j	0j	
PM10	Seuil d'information et de recommandation	50 µg/m ³	en moyenne sur 24 heures	Nombre de dépassements	0	0	0		0	3	0	
PM10	Seuil d'alerte *	75 µg/m ³	en moyenne sur 24 heures	Nombre de dépassements	0	0	0		0	0	0	
SO ₂	Objectif de qualité *	10 µg/m ³	en moyenne annuelle	Concentration moyenne	2,7	3,9	1,2	0,9	3,9	3,6	2,2	1,3
SO ₂	Objectif de qualité *	20 µg/m ³	en moyenne journalière	Durée de dépassement de cet objectif	0,0	2,0	0,0	0,0	2,0	3,0	2,0	1,0
SO ₂	Valeurs limites pour la protection de la santé humaine	350 µg/m ³	en moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 24 heures par an	Durée de dépassement du seuil	0h	0h	0h	0h	0h	0h	0h	0h
SO ₂	Valeurs limites pour la protection de la santé humaine	125 µg/m ³	en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 3 jours par an	Durée de dépassement du seuil	0j	0j	0j	0j	0j	0j	0j	0j
SO ₂	Seuil d'information et de recommandation	300 µg/m ³	en moyenne horaire	Nombre de dépassements	0	1	0	0	0	0	0	2
SO ₂	Seuil d'alerte	500 µg/m ³	en moyenne horaire pendant 3 heures consécutives	Nombre de dépassements	0	0	0	0	0	0	0	0
NOx	Objectif de qualité	40 µg/m ³	en moyenne annuelle	Concentration moyenne	2,2	2,9	2,2		5,1	6,9	5,6	
NOx	Valeurs limites pour la protection de la santé humaine	40 µg/m ³	moyenne annuelle	Concentration moyenne	2,2	2,9	2,2		5,1	6,9	5,6	
NOx	Valeurs limites pour la protection de la santé humaine	200 µg/m ³	en moyenne horaire à ne pas dépasser plus de 18 heures par an	Durée de dépassement du seuil	0 h	0 h	0 h		0h	0h	0h	
NOx	Seuil d'information et de recommandation	200 µg/m ³	en moyenne horaire	Nombre de dépassements	0	0	0		0	0	0	
NOx	Seuil d'alerte	400 µg/m ³	en moyenne horaire pendant 3 heures consécutives	Nombre de dépassements	0	0	0		0	0	0	

A date, les résultats du suivi sont tous conformes aux valeurs limites pour la protection de la santé humaine et l'objectif de qualité en concentration moyenne annuelle (en PM₁₀, SO₂ et NOx) est respecté.

L'objectif de qualité en concentration moyenne journalière en SO₂ présente :

- 2 jours de dépassement de cet objectif sur la station Logicoop,
- 3 jours de dépassement de cet objectif sur la station Montravel,
- 2 jours de dépassement de cet objectif sur la station Faubourg Blanchot,
- 1 jour de dépassement de cet objectif sur la station Griscelli.

Au cours de ce trimestre :

- le seuil SO₂ d'information et de recommandation a fait l'objet de 2 dépassements sur la station Griscelli ;
- le seuil PM10 d'information et de recommandation a fait l'objet de 3 dépassements pour la station Montravel.

Remarque : pour les seuils (information et alerte), les valeurs correspondent au nombre de dépassements. Bien que ces valeurs ne soient pas comparables à l'objectif de qualité ou aux différents seuils de qualité de l'air, les moyennes trimestrielles sont fournies pour chaque trimestre à titre indicatif.

Remarque 2 : avec l'entrée en vigueur de l'arrêté n°2021-197/GNC du 26 janvier 2021, certains seuils (identifiés par *) ont fait l'objet d'une révision (à la baisse) et l'objectif de qualité sur la moyenne journalière SO₂ a été créé.

A. POUSSIERES EN SUSPENSION (PM₁₀)

1. Rappel des valeurs de référence

Valeurs de référence issues de l'annexe 1 de l'arrêté n°2021-197/GNC du 26 janvier 2021 :

La période annuelle de référence est l'année civile.

Objectif de qualité :

20 µg/m³ en moyenne annuelle des concentrations de particules en suspension de diamètre aérodynamique inférieur ou égal à 10 micromètres.

Seuil de recommandation et d'information :

50 µg/m³ en moyenne journalière.

Seuil d'alerte :

75 µg/m³ en moyenne journalière.

Valeurs limites pour la protection de la santé humaine :

Les valeurs limites pour la protection de la santé humaine sont utilisées pour les concentrations de particules en suspension de diamètre aérodynamique inférieur ou égal à 10 micromètres. Elles ne s'appliquent qu'à la part des concentrations non liées à des événements naturels. On définit par "événements naturels" les événements suivants : éruptions volcaniques, activités sismiques, activités géothermiques, feux de terres non cultivées, vents violents ou remise en suspension atmosphérique ou transport de particules naturelles provenant de régions désertiques.

Les valeurs limites pour la santé humaine sont les suivantes :

- centile 90,4 (soit 35 jours de dépassement autorisés par année civile de 365 jours) des concentrations moyennes journalières sur l'année civile : 50 µg/m³.
- 30 µg/m³ en moyenne annuelle.

2. Station de Logicoop

a) Moyennes PM₁₀ et nombre de jours de dépassements :

La concentration moyenne de ce trimestre est en baisse par rapport aux concentrations mesurées lors des années précédentes (Tableau 3).

Tableau 3 : Moyennes des concentrations en PM₁₀; nombre de jours de dépassement et comparaison avec les années précédentes - station de Logicoop

Logicoop	Moyenne de la période considérée ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement du seuil d'information et de recommandation ($\geq 50\mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24h)	Nb dépassement du seuil d'alerte ($\geq 75\mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24h)	Nb de jours de dépassement de la valeur limite pour la protection de la santé humaine ($\geq 50\mu\text{g}/\text{m}^3$ jour)
2014	14	2	0	1
2015	14	0	0	0
2016	15	0	0	0
2017	15	0	0	0
2018	16	0	0	0
2019	14,7	1	0	1
2020 T2	10,5	0	0	0
2020	11,1	0	0	0
2021 T1	10,0	0	0	0
2021 T2	9,8	0	0	0

b) Seuil d'information et de recommandations ($\geq 50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

c) Seuil d'alerte ($\geq 75 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière):

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine (35 jours de dépassement de $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

3. Station de Montravel

a) Moyennes PM₁₀ et nombre de jours de dépassements :

La concentration moyenne en PM₁₀ de ce trimestre connaît une hausse sensible par rapport à la moyenne des concentrations en PM₁₀ mesurées lors des années précédentes.

Tableau 4 : Moyennes des concentrations en PM₁₀; nombre de jours de dépassement et comparaison avec les années précédentes - station de Montravel

Montravel	Moyenne de la période considérée ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement du seuil d'information et de recommandation ($\geq 50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24h)	Nb dépassement du seuil d'alerte ($\geq 75 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24h)	Nb de jours de dépassement de la valeur limite pour la protection de la santé humaine ($\geq 50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ jour)
2014	18	3	0	2
2015	16	0	0	0
2016	17,5	5	0	2
2017	20	4	1	2
2018	16	5	1	2
2019	18,4	7	0	3
2020 T2	13	0	0	0
2020	13,1	0	0	0
2021 T1	14,3	0	0	0
2021 T2	23,1	3	0	0

b) Seuil d'information et de recommandations ($\geq 50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière) :

Trois dépassements ont été constatés :

- Le 25/05/2021 à 14h00 ; pour une durée d'environ 5h ;
- Le 28/05/2021 à 06h00 ; pour une durée d'environ 1h ;
- Le 14/06/2021 à 13h00 ; pour une durée d'environ 5h ;

Les augmentations de la concentration en PM₁₀ liées aux dépassements du 25/05 et 28/05 sont observés respectivement le lundi 24/05 et le jeudi 27/05, aux alentours de 18h. Durant cette période, les vents faibles de secteurs variables semblent avoir favorisé l'accumulation de PM₁₀ dans l'air dans le secteur de Montravel. L'usine de Doniambo ne présentait pas d'émission anormale et significative de poussières lors de ces épisodes. Il est possible que la circulation routière (dense à cette heure de la journée) ait contribué à ce dépassement.

Concernant le dépassement du 14/06, l'usine de Doniambo ne présentait pas d'émission anormale et significative de poussières lors de cet épisode. L'absence de vent semble avoir favorisé l'accumulation de PM₁₀ dans l'air dans le secteur.

Les rapports d'analyse de ces 3 dépassements sont joints en annexe.

c) Seuil d'alerte ($\geq 75 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière):

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine (35 jours de dépassement de $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

4. Station de Faubourg Blanchot

a) Moyennes PM₁₀ et nombre de jours de dépassements :

La concentration moyenne de ce trimestre reste dans la moyenne des concentrations mesurées lors des années précédentes.

Tableau 5 : Moyennes des concentrations en PM₁₀; nombre de jours de dépassement et comparaison avec les années précédentes - station de Faubourg Blanchot

Faubourg Blanchot	Moyenne de la période considérée ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement du seuil d'information et de recommandation ($\geq 50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24h)	Nb dépassement du seuil d'alerte ($\geq 75 \mu\text{g}/\text{m}^3$ sur 24h)	Nb de jours de dépassement de la valeur limite pour la protection de la santé humaine ($\geq 50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ jour)
2014	14	0	0	0
2015	13	0	0	0
2016	13	0	0	0
2017	14	0	0	0
2018	14	0	0	0
2019	14,8	1	0	1
2020 T2	12,5	0	0	0
2020	12,4	0	0	0
2021 T1	12,2	0	0	0
2021 T2	13,6	0	0	0

b) Seuil d'information et de recommandations ($\geq 50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

c) Seuil d'alerte ($\geq 75 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine (35 jours de dépassement de $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

B. DIOXYDE DE SOUFRE (SO₂)

1. Rappel des valeurs de référence

Valeurs de référence issues de l'annexe 1 de l'arrêté n°2021-197/GNC du 26 janvier 2021 :

La période annuelle de référence est l'année civile et les moyennes horaires sont calculées en moyenne glissante sur ¼ d'heure.

Objectifs de qualité :

20 µg/m³ en moyenne journalière.

10 µg/m³ en moyenne annuelle.

Seuil de recommandation et d'information :

300 µg/m³ en moyenne horaire.

Seuil d'alerte :

500 µg/m³ en moyenne horaire, dépassé pendant trois heures consécutives.

Valeurs limites pour la protection de la santé humaine :

- centile 99,7 (soit 24 heures de dépassement autorisées par année civile de 365 jours) des concentrations horaires : 350 µg/m³.
- centile 99,2 (soit 3 jours de dépassement autorisés par année civile de 365 jours) des concentrations moyennes journalières : 125 µg/m³.

2. Station de Logicoop

a) Moyennes des concentrations en SO_2 et nombre d'heures de dépassements :

Il est possible de constater une baisse régulière et constante de la concentration moyenne annuelle de 2014 à 2020. La concentration moyenne mesurée lors du 2ème trimestre 2021 reste semblable à la moyenne des concentrations mesurées en 2020.

Tableau 6 : Moyennes des concentrations en SO_2 ; nombre de jours de dépassement et comparaison avec les années précédentes - station de Logicoop

Logicoop	Moyenne de la période considérée ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement du seuil d'information et de recommandation ($\geq 300\mu\text{g}/\text{m}^3$ moy _{horaire})	Nb dépassement du seuil d'alerte (moy _{horaire} $\geq 500\mu\text{g}/\text{m}^3$, durant 3h consécutives)	Nb heure $\geq 350\mu\text{g}/\text{m}^3$	Nb jour $\geq 125\mu\text{g}/\text{m}^3$
2014	7	0	0	0	0
2015	8	0	0	0	0
2016	9	19	0	7	0
2017	6	0	0	0	0
2018	5	1	0	8	0
2019	3	0	0	0	0
2020 T2	2,8	0	0	0	0
2020	3,1	0	0	0	0
2021 T1	2,7	0	0	0	0
2021 T2	3,9	0	0	0	0

b) Seuil d'information et de recommandations ($\geq 300 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

c) Seuil d'alerte ($\geq 500 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante, dépassé pendant 3 heures consécutives) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

3. Station de Montravel

a) Moyennes SO₂ et nombre d'heures de dépassements :

La concentration moyenne de ce trimestre reste dans la moyenne des concentrations mesurées lors des années précédentes.

Tableau 7 : Moyennes des concentrations en SO₂ ; nombre de jours de dépassement et comparaison avec les années précédentes - station de Montravel

Montravel	Moyenne de la période considérée ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement du seuil d'information et de recommandation ($\geq 300\mu\text{g}/\text{m}^3$ moy _{horaire})	Nb dépassement du seuil d'alerte (moy _{horaire} $\geq 500\mu\text{g}/\text{m}^3$, durant 3h consécutives)	Nb heure $\geq 350\mu\text{g}/\text{m}^3$	Nb jour $\geq 125\mu\text{g}/\text{m}^3$
2014	3	4	0	2	0
2015	3	5	0	2	0
2016	5	16	0	10	0
2017	3	4	0	3	0
2018	4	11	0	8	0
2019	1,3	2	0	0	0
2020 T2	1,4	0	0	0	0
2020	1,9	0	0	0	0
2021 T1	3,9	1	0	0	0
2021 T2	3,6	0	0	0	0

b) Seuil d'information et de recommandations ($\geq 300 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

c) Seuil d'alerte ($\geq 500 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante, dépassé pendant 3 heures consécutives) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine:

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

4. Station de Faubourg Blanchot

a) Moyennes SO₂ et nombre d'heures de dépassements :

La concentration moyenne de ce trimestre reste dans la moyenne des concentrations mesurées lors des années précédentes.

Tableau 8 : Moyennes des concentrations en SO₂ ; nombre de jours de dépassement et comparaison avec les années précédentes - station de Faubourg Blanchot

Faubourg Blanchot	Moyenne de la période considérée ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement du seuil d'information et de recommandation ($\geq 300\mu\text{g}/\text{m}^3$ moy _{horaire})	Nb dépassement du seuil d'alerte (moy _{horaire} \geq $500\mu\text{g}/\text{m}^3$, durant 3h consécutives)	Nb heure $\geq 350\mu\text{g}/\text{m}^3$	Nb jour $\geq 125\mu\text{g}/\text{m}^3$
2014	1	0	0	0	0
2015	2	0	0	0	0
2016	3	0	0	0	0
2017	3	0	0	0	0
2018	2	0	0	0	0
2019	0,9	1	0	0	0
2020 T2	2,9	1	0	1	0
2020	1,4	1	0	1	0
2021 T1	1,2	0	0	0	0
2021 T2	2,2	0	0	0	0

b) Seuil d'information et de recommandations ($\geq 300 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

c) Seuil d'alerte ($\geq 500 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante, dépassé pendant 3 heures consécutives) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

5. Station de Griscelli

a) Moyennes SO_2 et nombre d'heures de dépassements :

La concentration moyenne de ce trimestre reste dans la moyenne des concentrations mesurées lors des années précédentes.

Tableau 9 : Moyennes des concentrations en SO_2 ; nombre de jours de dépassement et comparaison avec les années précédentes - station de Griscelli

Griscelli	Moyenne de la période considérée ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Nb dépassement du seuil d'information et de recommandation ($\geq 300 \mu\text{g}/\text{m}^3$ moy _{horaire})	Nb dépassement du seuil d'alerte (moy _{horaire} $\geq 500 \mu\text{g}/\text{m}^3$, durant 3h consécutives)	Nb heure $\geq 350 \mu\text{g}/\text{m}^3$	Nb jour $\geq 125 \mu\text{g}/\text{m}^3$
2014	2	5	0	5	0
2015	2	3	0	1	0
2016	2	6	0	6	0
2017	3	17	1	14	1
2018	2,3	17	0	13	1
2019	0,9	2	0	0	0
2020 T2	1,6	0	0	0	0
2020	1,5	3	0	1	0
2021 T1	0,9	0	0	0	0
2021 T2	1,3	2	0	0	0

b) Seuil d'information et de recommandations ($\geq 300 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante) :

Deux dépassements successifs ont été enregistrés le 11/04/2021 sur la station Griscelli. Les journées du 10 et 11/04 sont marquées par le passage d'une dépression tropicale faible sur le territoire. Des vents forts de secteurs nord-ouest à nord-nord-ouest (20 nds, rafales à 49 nds) ont été enregistrés entre 4h et 5h sur l'agglomération de Nouméa.

Une perte de la retransmission des données de la station Scal'air Griscelli est survenue le 11/04/2021 à partir de 2h du matin.

La centrale B fonctionnait en fuel BTS depuis le 11/04/2021 3h17 du fait des conditions météo avec des vents forts ($>11 \text{ m/s}$), en lien avec le passage de la dépression tropicale faible. Une augmentation de la concentration en SO_2 est observée sur la station Griscelli à compter de 4h. A 4h30 le seuil de basculement est franchi (concentration $>100 \mu\text{g}/\text{m}^3$), cependant le basculement en fuel TBTS n'est pas réalisé, la centrale B étant en fonctionnement aveugle vis-à-vis des données Scal'Air de la station Griscelli à ce moment-là. Le basculement TBTS est réalisé à 5h01 sur conditions météorologiques défavorables. Un dépassement du seuil SO2 d'information et de recommandation survient à 5h30 et prend fin à 7h00, avec le changement d'orientation des vents. La prise de connaissance de ce dépassement a lieu à 8h30, avec le rétablissement de la connexion avec la station Griscelli et l'envoi d'un SMS d'information.

Le rapport d'analyse de ce dépassement est joint en annexe.

c) Seuil d'alerte ($\geq 500 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire glissante, dépassé pendant 3 heures consécutives) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

C. DIOXYDE D'AZOTE

1. Rappel des valeurs de référence

Valeurs de référence issues de l'annexe 1 de l'arrêté n°2021-197/GNC du 26 janvier 2021 :

La période annuelle de référence est l'année civile.

Les moyennes horaires sont calculées en moyenne glissante sur ¼ d'heure.

Objectif de qualité :

40 µg/m³ en moyenne annuelle.

Seuil de recommandation et d'information :

200 µg/m³ en moyenne horaire.

Seuils d'alerte :

400 µg/m³ en moyenne horaire.

200 µg/m³ en moyenne horaire si la procédure d'information et de recommandation pour le dioxyde d'azote a été déclenchée la veille et le jour même et que les prévisions font craindre un nouveau risque de déclenchement pour le lendemain.

Valeurs limites pour la protection de la santé humaine :

- centile 99,8 (soit 18 heures de dépassement autorisées par année civile de 365 jours), calculé à partir des valeurs moyennes par heure ou par périodes inférieures à l'heure, prises sur toute l'année, égal à 200 µg/m³.
- 40 µg/m³ en moyenne annuelle.

2. Station de Logicoop

a) Moyennes NO₂ et nombre d'heures de dépassements :

La concentration moyenne en NO₂ mesurée au cours de ce trimestre est en hausse par rapport aux concentrations moyennes des années précédentes (entre 5 et 7 µg/m³).

Tableau 10 : Moyennes des concentrations en NO₂ ; nombre de jours de dépassement et comparaison avec les années précédentes - station de Logicoop

Logicoop	Moyennes de la période considérée (µg/m ³)	Nb dépassement du seuil d'information et de recommandation (moy _{horaire} ≥200µg/m ³)	Nb dépassement du seuil d'alerte (moy _{horaire} ≥400µg/m ³)
2014	7	0	0
2015	6	0	0
2016	5	0	0
2017	5	0	0
2018	5	0	0
2019	5,2	0	0
2020 T2	5,8	0	0
2020	5,4	0	0
2021 T1	2,2	0	0
2021 T2	5,1	0	0

b) Seuil d'information et de recommandations (≥200 µg/m³ en moyenne horaire glissante) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

c) Seuils d'alerte (≥400 µg/m³ en moyenne horaire glissante) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine (18 heures de dépassement de 200 µg/m³ des valeurs moyennes par heure ou par périodes inférieures à l'heure) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

3. Station de Montravel

a) Moyennes NO₂ et nombre d'heures de dépassements :

La concentration moyenne en NO₂ mesurée au cours de ce trimestre est en hausse par rapport aux concentrations moyennes des années précédentes (entre 5 et 6 µg/m³).

Tableau 11 : Moyennes des concentrations en NO₂ ; nombre de jours de dépassement et comparaison avec les années précédentes - station de Montravel

Montravel	Moyennes de la période considérée (µg/m ³)	Nb dépassement du seuil d'information et de recommandation (moy _{horaire} ≥200µg/m ³)	Nb dépassement du seuil d'alerte (moy _{horaire} ≥400µg/m ³)
2014	6	0	0
2015	5	0	0
2016	5	0	0
2017	6	0	0
2018	6	0	0
2019	5	0	0
2020 T2	5,6	0	0
2020	4,5	0	0
2021 T1	2,9	0	0
2021 T2	6,9	0	0

b) Seuil d'information et de recommandations (≥200 µg/m³ en moyenne horaire glissante) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

c) Seuils d'alerte (≥400 µg/m³ en moyenne horaire glissante) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine (18 heures de dépassement de 200 µg/m³ des valeurs moyennes par heure ou par périodes inférieures à l'heure) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

4. Station de Faubourg Blanchot

a) Moyennes NO₂ et nombre d'heures de dépassements :

La concentration moyenne en NO₂ mesurée au cours de ce trimestre est en hausse par rapport au 1^{er} trimestre mais reste dans la moyenne des concentrations des années précédentes (entre 4 et 6 µg/m³).

Tableau 12 : Moyennes des concentrations en NO₂ ; nombre de jours de dépassement et comparaison avec les années précédentes - station de Faubourg Blanchot

Faubourg Blanchot	Moyennes de la période considérée (µg/m ³)	Nb dépassement du seuil d'information et de recommandation (moy _{horaire} ≥200µg/m ³)	Nb dépassement du seuil d'alerte (moy _{horaire} ≥400µg/m ³)
2014	6	0	0
2015	6	0	0
2016	6	0	0
2017	6	0	0
2018	5	0	0
2019	4,1	0	0
2020 T2	5,7	0	0
2020	3,7	0	0
2021 T1	2,2	0	0
2021 T2	5,6	0	0

b) Seuil d'information et de recommandations (≥200 µg/m³ en moyenne horaire glissante) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

c) Seuils d'alerte (≥400 µg/m³ en moyenne horaire glissante) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

d) Valeurs limites pour la protection de la santé humaine (18 heures de dépassement de 200 µg/m³ des valeurs moyennes par heure ou par périodes inférieures à l'heure) :

Aucun dépassement n'a été mesuré au cours du 2^{ème} trimestre 2021.

III. DISCUSSION

Concernant la concentration en PM₁₀ :

Des études sont en cours afin de mieux connaître la contribution du site de Doniambo sur la qualité de l'air des zones avoisinantes.

Les dépassements du seuil d'information et de recommandation PM₁₀ survenus au cours de la semaine du 24/05/2021 sont liés à des pics de concentration PM₁₀ survenus systématiquement en semaine aux alentours de 18h ; pour les journées du samedi et dimanche ces pics semblent être moins marqués.

Les émissions du site de Doniambo étant relativement constantes au cours de la journée, ces pics peuvent poser la question d'une contribution extérieure au site, notamment de la circulation routière lors de conditions météo particulières.



Figure 2 : Graphe de suivi de la qualité de l'air PM₁₀ en fonction des conditions de vent – Station de Montravel

Par ailleurs, une alerte interne est en cours de mise en place afin d'être informés au plus tôt d'une hausse de la concentration horaire PM₁₀ du réseau de surveillance.

IV. ANNEXES

- Rapports d'analyse SLN relatifs aux dépassements des seuils d'informations et de recommandation :
 - SO2 Griscelli du 11/04/2021 ;
 - PM10 Montravel du 25/05/2021 ;
 - PM10 Montravel du 28/05/2021 ;
 - PM10 Montravel du 14/06/2021.



Rapport d'Analyse

Dépassement du seuil d'information et de recommandation SO₂ du Dimanche 11 Avril 2021 sur la station de Griscelli

Chronologie des évènements :

Chronologie	Nb dépassements Seuil INFO	Nb dépassements Seuil ALERTE
<p><u>Concentrations 1/4h^(*) :</u></p> <p>Le 11/04/2021 à 5h15, un pic de concentration de SO₂ de 385 µg/m³ est mesuré sur la station de suivi de la qualité de l'air de Griscelli.</p> <p><u>Concentrations en moyenne horaire :</u></p> <p>Le seuil d'information et de recommandation est dépassé durant 1h30, avec des concentrations moyennes de :</p> <ul style="list-style-type: none">- 310µg/m³ de 4h30 à 5h30- 322µg/m³ de 5h30 à 6h30 <p>Le dépassement prend fin à 7h.</p>	2	0

() analyse effectuée à partir des éléments Scal'Air disponibles en temps réel au cours de l'épisode*

Conditions météorologiques :

Les journées du 10 et 11 avril 2021 sont marquées par le passage d'une dépression tropicale faible sur le territoire. A cette dépression sont associées de fortes pluies et des vents violents de secteur nord-ouest à nord. La vitesse de vent maximale est enregistrée le 11 avril à environ 2h du matin (rafales à plus de 28m/s), avant que les vents ne faiblissent ensuite progressivement jusqu'à 9h.

Conditions d'exploitation de Doniambo :

Centrale B 11/04/2021 :

La centrale fonctionnait sur 3 tranches avec un régime établi autour de 65 MW.

Chronologie :

1h18 : Basculement en fioul TBTS sur conditions météo

2h00 : Perte des données Scal'air de la station Griscelli retransmises en salle de contrôle

3h17 : Basculement BTS sur conditions météo

4h30 : Dépassement du seuil SO₂ de basculement TBTS sur la station Griscelli (>100µg/m³) – absence de basculement du fait de l'absence de transmission de ces données

5h01 : Basculement TBTS sur conditions météo

5h30 : Dépassement du seuil SO₂ d'information et de recommandation sur la station Griscelli (non transmis)

7h00 : Fin du dépassement du seuil SO₂ d'information et de recommandation

8h30 : Rétablissement de la connexion avec la station Griscelli

8h32 : Information via SMS du dépassement de seuil SO₂

Usine :

Aucune activité particulière à signaler.

Eléments d'analyse :

Une perte de la retransmission des données de la station Scal'air Griscelli est survenue le 11/04/2021 à partir de 2h du matin.

La centrale B fonctionnait en fuel BTS depuis le 3h17 du fait des conditions météo avec des vents forts (>11 m/s), en lien avec le passage de la dépression tropicale faible.

Une augmentation de la concentration en SO₂ est observée sur la station Griscelli à compter de 4h.

A 4h30 le seuil de basculement est franchi (concentration >100µg/m³), cependant le basculement en fuel TBTS n'est pas réalisé, la centrale B étant en fonctionnement aveugle vis-à-vis des données Scal'Air de la station Griscelli à ce moment-là.

Le basculement TBTS est réalisé à 5h01 sur conditions météorologiques défavorables.

Un dépassement du seuil SO₂ d'information et de recommandation survient à 5h30 et prend fin à 7h00, avec le changement d'orientation des vents.

La prise de connaissance de ce dépassement a lieu à 8h30, avec le rétablissement de la connexion avec la station Griscelli et l'envoi d'un SMS d'information.

Un graphe d'analyse est présenté en annexe en page suivante (les données SO₂ de 7h15 à 8h15 sont manquantes, en lien avec un problème dans la consolidation des données).

Le 16/04/2021

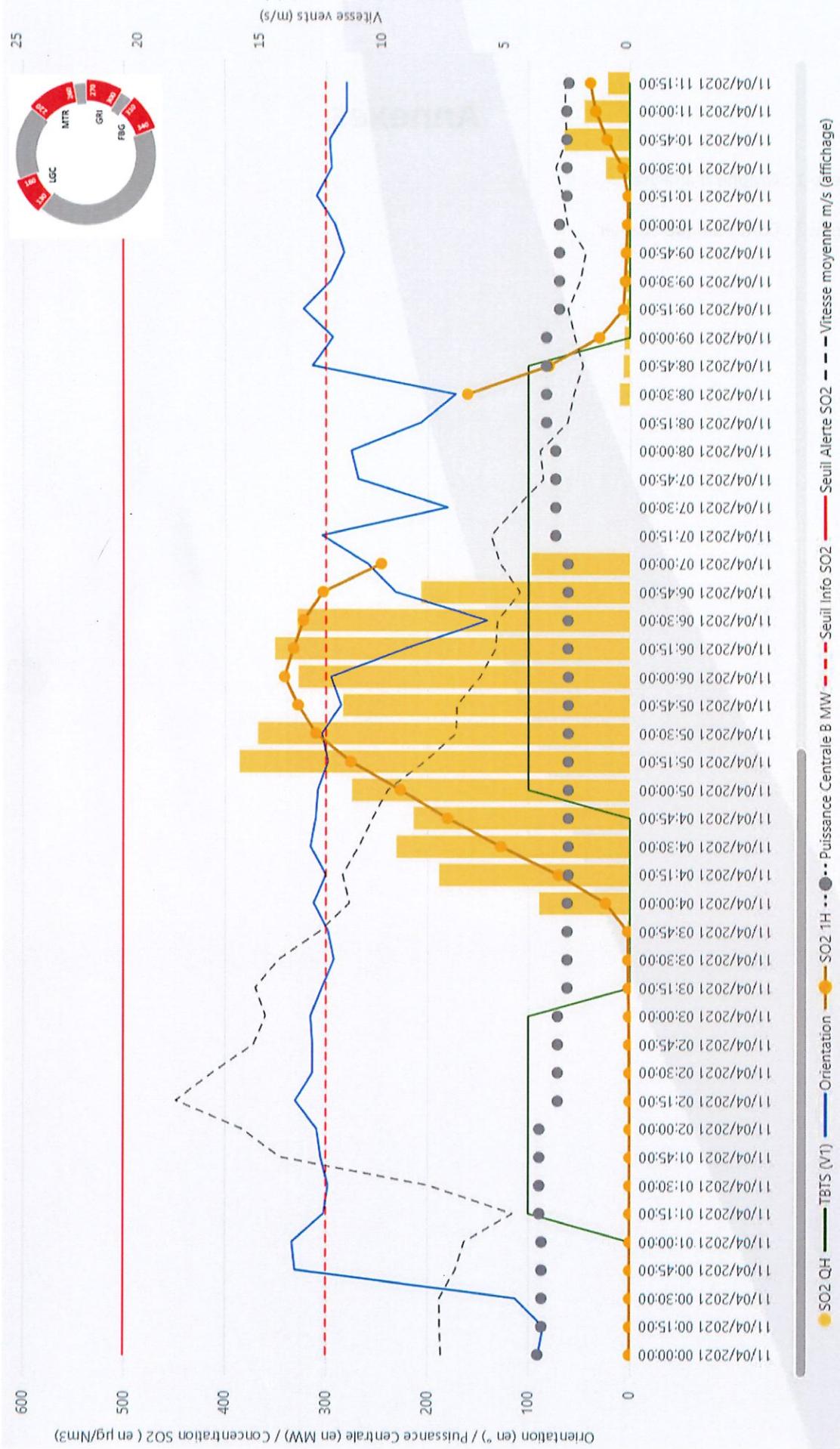

Annexes

Annexe 1 : Graphe d'analyse

Annexe 2 : Communiqué Scal'air

Dépassement de seuil Qualité de l'Air SO₂, station GRISCELLI

Concentration moy. horaire SO₂ Max
340,5 11/04/2021 06:00:00



POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A GRISCELLI



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: 12/04/2021

Observations: Dimanche 11 avril 2021

Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

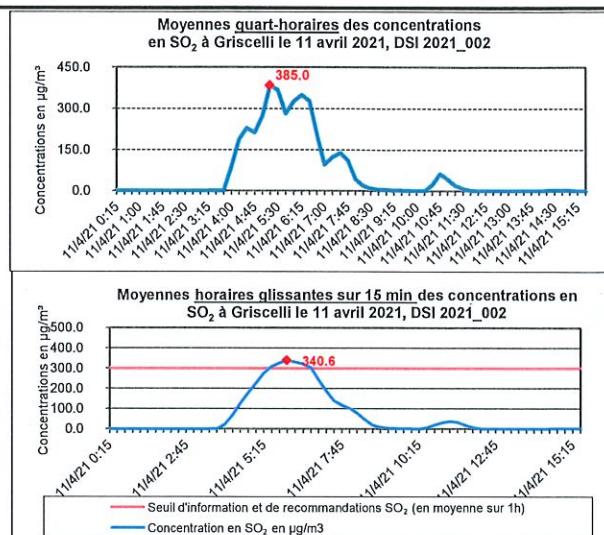
Dans le secteur de la Vallée du Tir, de fortes concentrations en dioxyde de soufre d'origine industrielle ont été mesurées à partir 4h00 dimanche 11/04/2021.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]) a été dépassé le 11/04/2021 à 05h30, avec une valeur de 310.0 µg/m³ (en moyenne horaire de 4h30 à 5h30)

La moyenne maximale enregistrée est de 340.6 µg/m³ en moyenne de 5h00 à 6h00.

Le dépassement de seuil a pris fin à 07h00 avec une concentration moyenne horaire de 245.4 µg/m³, les concentrations sont revenues à la normale.

Zones concernées	Vallée du Tir - quartier situé à l'Est de Doniambo
Polluant	Dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	dépassement 1 : 310.0 µg/m ³ en moyenne de 04h30 à 05h30 dépassement 2: 321.9 µg/m ³ en moyenne de 05h30 à 06h30
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	245.4 µg/m ³ en moyenne de 06h00 à 07h00
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	2 (consécutifs)
Maximum horaire (concentration - heure)	340.6 µg/m ³ en moyenne de 5h00 à 6h00
Moyenne journalière	/



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, les vents forts de secteurs nord-ouest à nord-nord-ouest (20 nds, rafales à 49 nds) ont été enregistrés entre 4h00 et 05h00 sur l'agglomération de Nouméa.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de la Vallée du Tir.

D'après les données fournies par l'industriel, le basculement en fioul TBTS+ au niveau de la centrale thermique de Doniambo a été fait le dimanche 11 avril à 05h01.

Pour mémoire, le seuil d'information et recommandation pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques. A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure



Rapport d'Analyse

Dépassement du seuil d'information et de recommandation PM10 du mardi 25 mai 2021 sur la station de Montravel

Le 19/07/2021

Référence : DE2021-026

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Guilain BLANC Ingénieur environnement industriel 	Sébastien SARRAMEGNA Chef de Département Environnement 	Gaetan MERCERON Directeur Usine 

Chronologie des évènements :

Chronologie*	Nb dépassements Seuil INFO	Nb dépassements Seuil ALERTE
<p><u>Concentrations en moyenne horaire :</u></p> <p>Le 24/05/2021 à compter de 18h, une augmentation de la concentration en PM10 est observée sur la station de suivi de la qualité de l'air de Montravel. Cette concentration atteint un maximum de 118,8µg/m³ de 20h à 22h, puis décroît ensuite progressivement durant la journée du 25/05/2021 pour augmenter de nouveau aux alentours de 18h.</p> <p><u>Concentrations en moyenne journalière :</u></p> <p>Le seuil d'information et de recommandation (50µg/m³) est dépassé du 25/05/2021 de 14h jusqu'à 19h. La concentration moyenne sur 24h maximale mesurée a été est de 51,2 µg/m³ le 25/05/2021 à 16h00.</p>	1	0

(*) analyse effectuée à partir des éléments Scal'Air disponibles en temps réel au cours de l'épisode

Conditions météorologiques :

Un vent de force modérée (de 3m/s à 8m/s) de secteur sud – sud-ouest souffle durant l'après-midi du 24/05/2021 et durant la journée du 25/05/2021.

Conditions d'exploitation de Doniambo :

Centrale B :

La centrale fonctionnait sur 2 tranches avec un régime établi autour de 45 MW.

Usine :

Aucune activité particulière à signaler.

Durant l'après-midi du 24/05/2021 et durant la journée du 25/05/2021, l'usine de Doniambo ne présente pas d'émissions significatives et anormales de poussières.

Eléments d'analyse :

L'augmentation de la concentration en PM10 lié au dépassement du seuil d'information sur la station de Montravel est observée le 24/05/2021 de 18h à 22h. Durant cette période, l'usine ne présente pas d'émission anormale et significative de poussières.

Les vents de secteur sud-sud-ouest semblent avoir favorisé l'accumulation de PM10 dans l'air dans le secteur de Montravel dans la soirée du 24/05/2021.

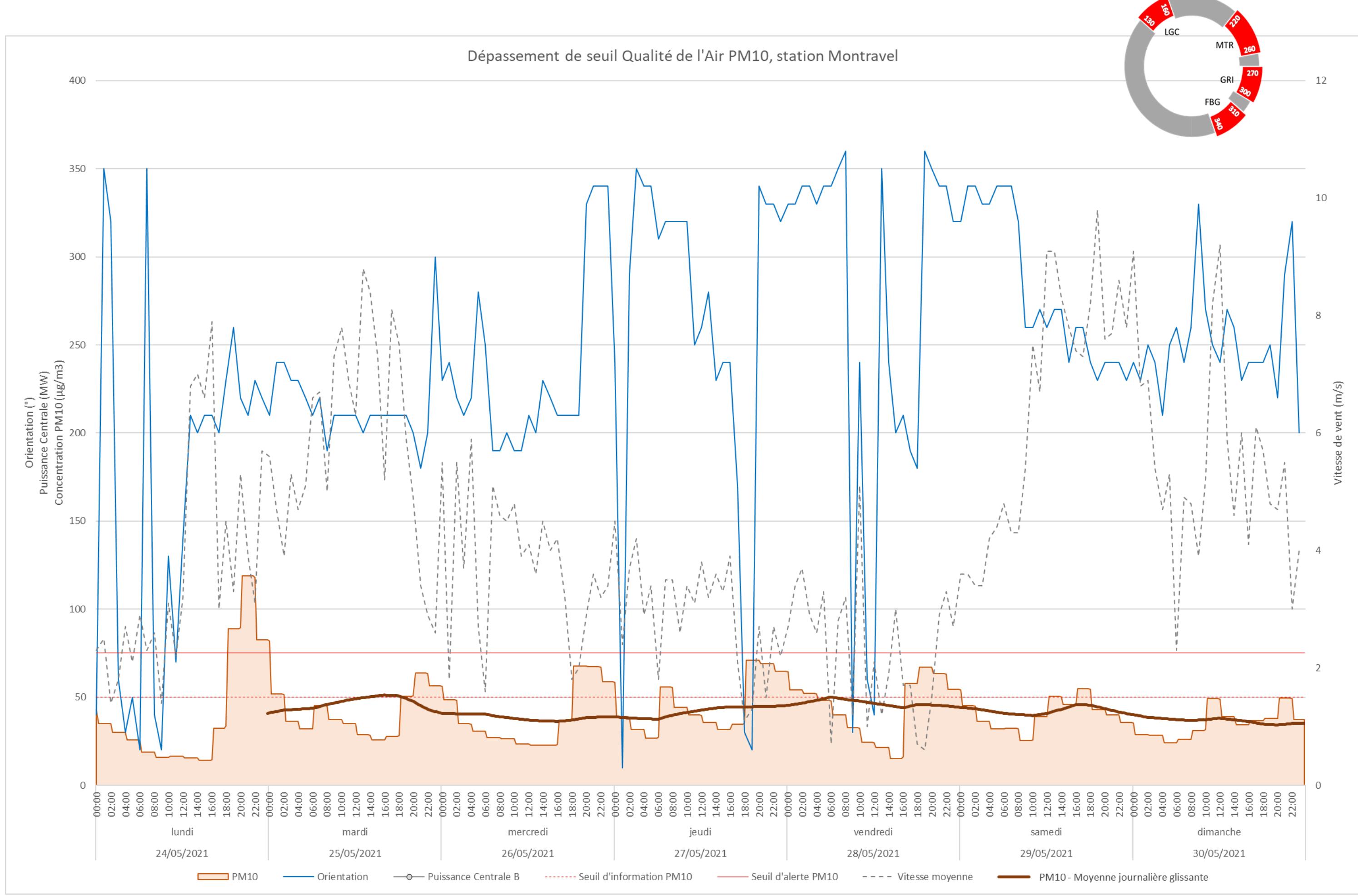
Il est possible d'observer sur le graphe d'analyse en annexe 1 que les pics de concentration de PM10 responsables des dépassements du mardi 25/05/2021 et du vendredi 28/05/2021 surviennent de manière très périodique en semaine (du lundi au vendredi), aux alentours de 18h. Il est possible que la circulation routière (dense à cette heure de la journée) ait contribué à ce dépassement.

Le graphe d'analyse est présenté en annexe 1.

Annexes

Annexe 1 : Graphe d'analyse.

Annexe 2 : Communiqué Scal'air



POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES FINES PM10 A MONTRAVEL

Bulletin d'information : dépassement du seuil d'alerte



Communiqué du: 06/07/2021

Observations: Lundi 25 mai 2021

Terminé

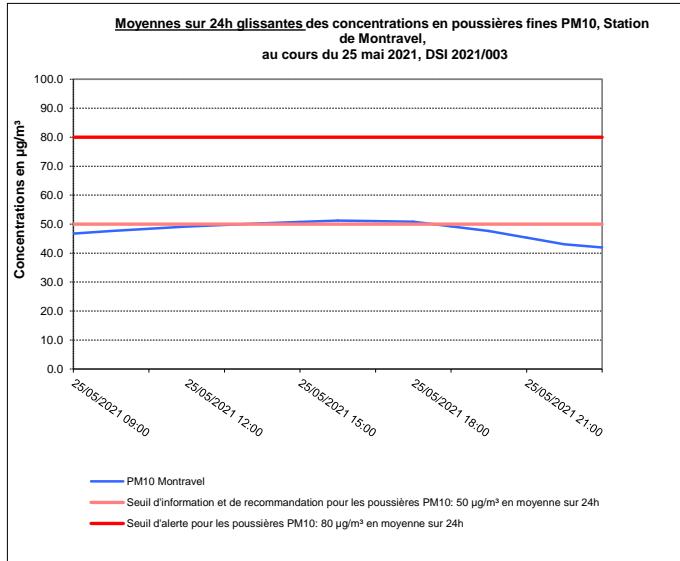
Dépassement du seuil d'information et de recommandation

A partir de 19h le mardi 24 mai 2021, Scal'Air a enregistré une forte hausse des niveaux en poussières fines PM10 à Montravel.

Le seuil d'information et de recommandation à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de poussières PM10 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures) a été franchi le mardi 25 mai 2021, avec une valeur de 50.3 µg/m³ à 14h00, calculée en moyenne sur 24h glissantes.

Les concentrations moyennes sur 24h sont repassées sous le seuil d'information et de recommandation le 25 mai 2021 à partir de 19h00.

Zones concernées	Montravel, quartier situé à l'Est du site de Doniambo.
Polluant	Poussières fines en suspension PM10
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement	50.3 µg/m³ en moyenne sur 24h le 25/05/2021 à 14h00
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement	49.2 µg/m³ en moyenne sur 24h le 25/05/2021 à 19h00
Durée du dépassement	5
Moyenne maximale sur 24h glissantes	51.2 µg/m³ en moyenne sur 24h le 25/05/21 à 16h00
Moyennes journalières	41.2 µg/m³



Conditions météorologiques et circonstances:

Les poussières fines PM10 peuvent être d'origines variées : industrielle (Doniambo), trafic routier ou autres sources ponctuelles comme des activités de combustion (feux domestiques) ou de travaux pouvant se produire à proximité.

D'après les données de Météo France : des vents faibles de secteurs ouest à sud-sud-ouest, ont dirigé le panache industriel vers le secteur de Montravel en début de soirée le 24/05/2021.

Le 25/05 en début de journée, les vents se sont orientés sud-sud-ouest et se sont renforcés, permettent la dispersion des poussières d'origine industrielle vers la zone industrielle de Ducos.

Pour information, depuis le 1er janvier 2012, suite à l'application du décret français n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air, le seuil d'information et de recommandation pour les poussières fines PM10 est de 50 µg/m³ en moyenne sur 24 heures. Auparavant, ce seuil était de 80 µg/m³.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommendations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il est préconisé de ne pas modifier les déplacements prévus mais d'éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur. Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion : adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie. Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas agraver les effets de la pollution.

Les PM10 en bref:

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure



Rapport d'Analyse

Dépassement du seuil d'information et de recommandation PM10 du vendredi 28 mai 2021 sur la station de Montravel

Le 19/07/2021

Référence : DE2021-027

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Guilain BLANC Ingénieur environnement industriel 	Sébastien SARRAMEGNA Chef de Département Environnement 	Gaetan MERCERON Directeur Usine 

Chronologie des évènements :

Chronologie*	Nb dépassements Seuil INFO	Nb dépassements Seuil ALERTE
<u>Concentrations en moyenne horaire :</u> Le jeudi 27/05/2021 à compter de 18h, une augmentation de la concentration en PM10 est observée sur la station de suivi de la qualité de l'air de Montravel. Cette concentration atteint un maximum de 70,9µg/m ³ de 18 à 20h, puis décroît ensuite progressivement durant la journée du vendredi 28/05/2021 pour augmenter de nouveau aux alentours de 16h.	1	0
<u>Concentrations en moyenne journalière :</u> Le seuil d'information et de recommandation (50µg/m ³) est dépassé le vendredi 28/05/2021 de 6h à 7h. La concentration moyenne sur 24h maximale mesurée a été de 50,1µg/m ³ le 28/05/2021 à 6h00.		

(*) analyse effectuée à partir des éléments Scal'Air disponibles en temps réel au cours de l'épisode

Conditions météorologiques :

Des vents faibles (de l'ordre de 3m/s) de secteurs variables soufflent durant les journées du jeudi 27/05/2021 et vendredi 28/05/2021.

Conditions d'exploitation de Doniambo :

Centrale B :

La centrale fonctionnait sur 2 tranches avec un régime établi autour de 60 MW.

Usine :

Aucune activité particulière à signaler.

Durant les journées du 27/05/2021 et du 28/05/2021, l'usine de Doniambo ne présente pas d'émissions significatives et anormales de poussières.

Eléments d'analyse :

L'augmentation de la concentration en PM10 lié au dépassement du seuil d'information sur la station de Montravel est observée le 27/05/2021 de 18h à 22h. Durant cette période, l'usine ne présente pas d'émission anormale et significative de poussières.

Les vents faibles de secteurs variables semblent avoir favorisé l'accumulation de PM10 dans l'air dans le secteur de Montravel dans la soirée du jeudi 27/05/2021.

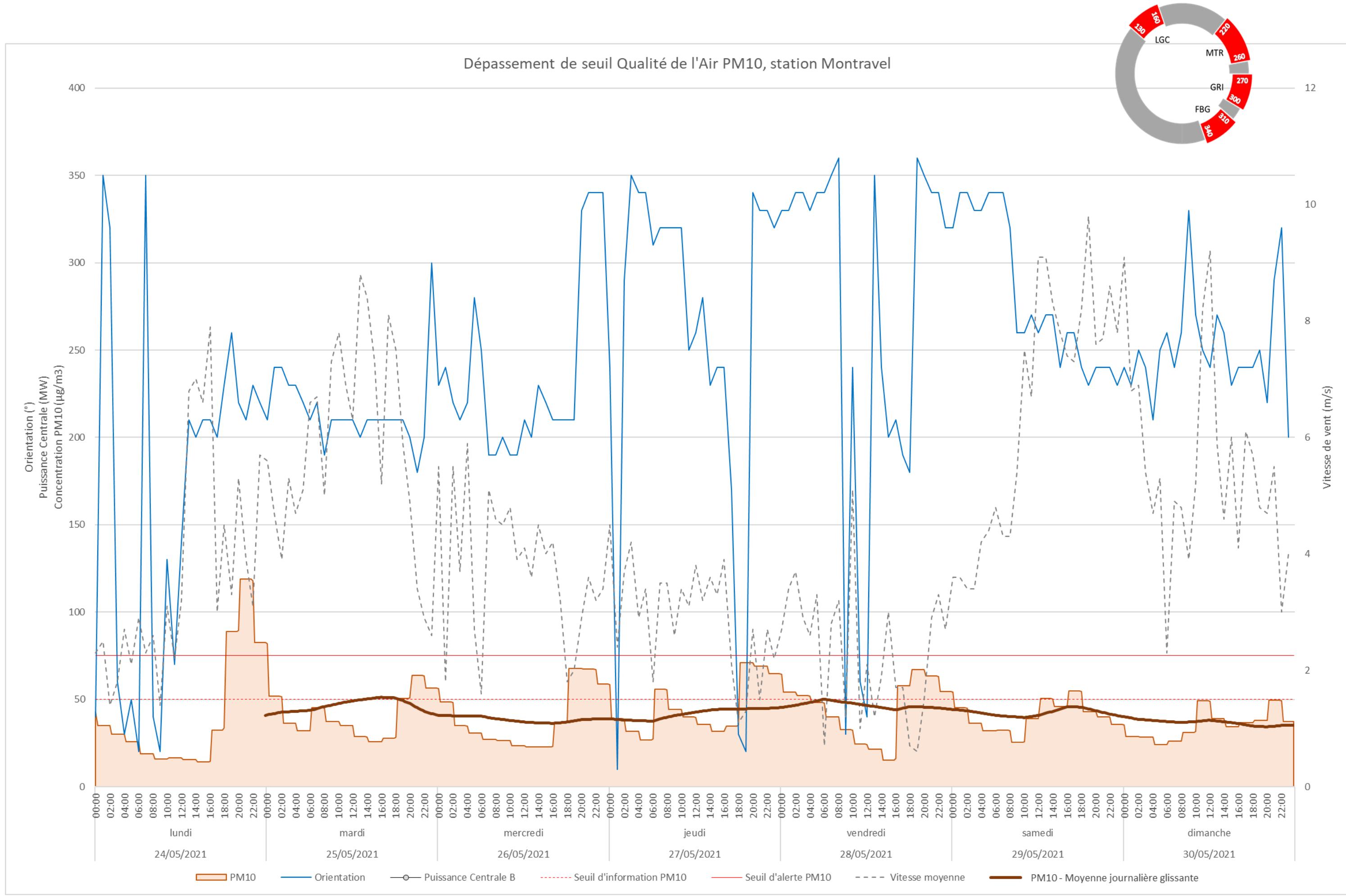
Il est possible d'observer sur le graphe d'analyse en annexe 1 que les pics de concentrations de PM10 responsables des dépassements du mardi 25/05/2021 et du vendredi 28/05/2021 surviennent de manière très périodique en semaine (du lundi au vendredi), aux alentours de 18h. Il est possible que la circulation routière (dense à cette heure de la journée) ait contribué à ce dépassement.

Un graphe d'analyse est présenté en annexe 1.

Annexes

Annexe 1 : Graphe d'analyse.

Annexe 2 : Communiqué Scal'air



POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES FINES PM10 A MONTRAVEL

Bulletin d'information : dépassement du seuil d'alerte



Communiqué du: 06/07/2021

Observations:

Lundi 28 mai 2021

Terminé

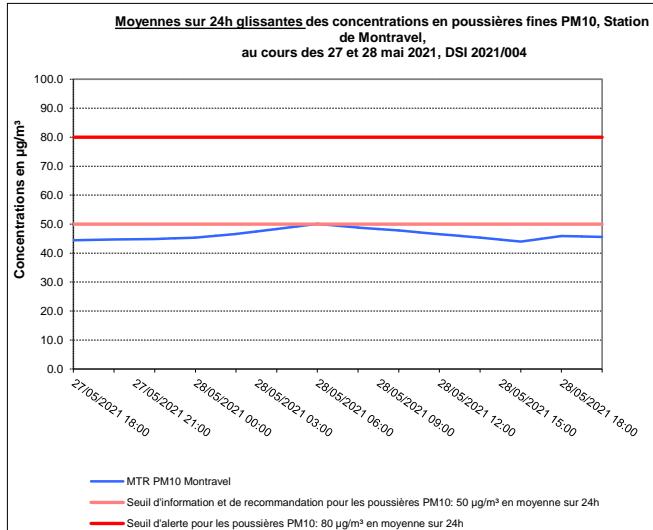
Dépassement du seuil d'information et de recommandation

A partir du mardi 26 mai 2021, Scal'Air a enregistré une hausse des niveaux en poussières fines PM10 à Montravel.

Le seuil d'information et de recommandation à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de poussières PM10 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures) a été franchi le mardi 28 mai 2021, avec une valeur de 50.1 µg/m³ à 06h00, calculée en moyenne sur 24h glissantes.

Les concentrations moyennes sur 24h sont repassées sous le seuil d'information et de recommandation le 28 mai 2021 à partir de 07h00.

Zones concernées	Montravel, quartier situé à l'Est du site de Doniambo.
Polluant	Poussières fines en suspension PM10
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement	50.1 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 28/05/2021 à 06h00
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement	49.4 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 28/05/2021 à 06h00
Durée du dépassement	1h
Moyenne maximale sur 24h glissantes	50.1 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 28/05/2021 à 06h00
Moyennes journalières	45.3 µg/m ³



Conditions météorologiques et circonstances:

Les poussières fines PM10 peuvent être d'origines variées : industrielle (Doniambo), trafic routier ou autres sources ponctuelles comme des phénomènes de combustion (feux domestiques) ou de travaux pouvant se produire à proximité.

D'après les données de Météo France : des vents très faibles de secteurs variables, ont fait stagner le panache autour du site industriel de Doniambo les 27 et 28/05/2021.

Pour information, depuis le 1er janvier 2012, suite à l'application du décret français n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air, le seuil d'information et de recommandation pour les poussières fines PM10 est de 50 µg/m³ en moyenne sur 24 heures. Auparavant, ce seuil était de 80 µg/m³.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommendations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il est préconisé de ne pas modifier les déplacements prévus mais d'éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur. Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion : adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie. Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas agraver les effets de la pollution.

Les PM10 en bref:

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure

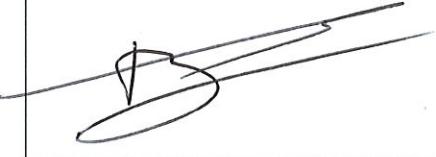
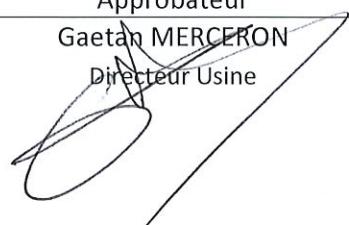


Rapport d'Analyse

Dépassement du seuil d'information et de recommandation PM10 du lundi 14 juin 2021 sur la station de Montravel

Le 21/06/2021

Référence : DE2021-023

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Guilain BLANC Ingénieur environnement industriel 	Sébastien SARRAMEGNA Chef de Département Environnement 	Gaétan MERCERON Directeur Usine 

Chronologie des évènements :

Chronologie	Nb dépassements Seuil INFO	Nb dépassements Seuil ALERTE
<p><u>Concentrations en moyenne horaire :</u></p> <p>Le 13/06/2021 à compter de 16h, une augmentation de la concentration en PM10 est observée sur la station de suivi de la qualité de l'air de Montravel. Cette concentration atteint un maximum de 88$\mu\text{g}/\text{m}^3$ de 18h à 20h, puis décroît ensuite progressivement durant la journée du 14/06/2021.</p>	1	0
<p><u>Concentrations en moyenne journalière :</u></p> <p>Le seuil d'information et de recommandation (50$\mu\text{g}/\text{m}^3$) est légèrement dépassé du 14/06/2021 à partir de 13h jusqu'à 18h. La concentration moyenne sur 24h maximale mesurée a été de 50,8 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ le 14/06/2021 à 14h00.</p>		

(*) analyse effectuée à partir des éléments Scal'Air disponibles en temps réel au cours de l'épisode

Conditions météorologiques :

Des vents très faibles (de l'ordre de 3m/s) de secteur sud – sud-est (source : Météo France) soufflent dans l'après-midi du 13/06/2021 de 14h à 17h, puis s'orientent nord – nord-ouest à compter de 18h et pour le restant de la journée.

Conditions d'exploitation de Doniambo :

Centrale B :

La centrale fonctionnait sur 2 tranches avec un régime établi autour de 80 MW.

Usine :

Aucune activité particulière à signaler.

Durant l'après-midi du 13/06/2021 et durant la journée du 14/06/2021, l'usine de Doniambo ne présente pas d'émissions significatives et anormales de poussières.

Eléments d'analyse :

L'augmentation de la concentration en PM10 lié au dépassement du seuil d'information sur la station de Montravel est observée le 13/06/2021 de 16h à 20h. Durant cette période, l'usine ne présente pas d'émissions anormales et significatives de poussières.

L'absence de vent semble avoir favorisé l'accumulation de PM10 dans l'air dans le secteur de Montravel. Le renforcement des vents a ensuite favorisé la dispersion progressive de ces poussières.

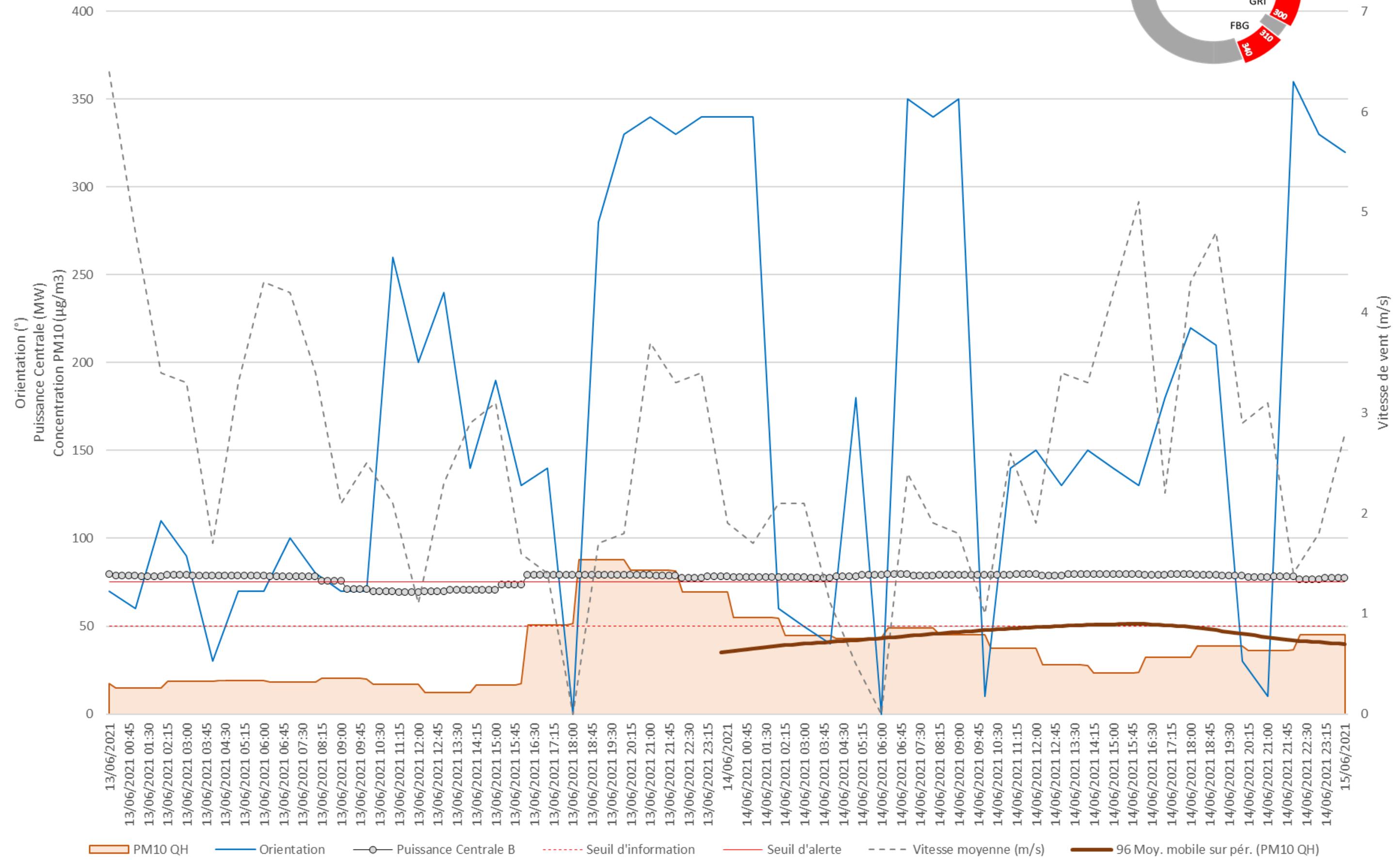
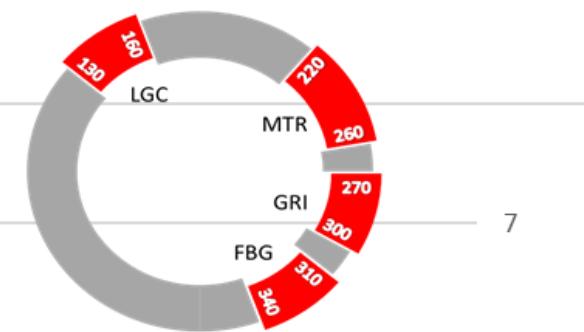
Un graphe d'analyse est présenté en annexe 1.

Annexes

Annexe 1 : Graphe d'analyse. Source des données d'entrée : données PM10 : Association Scal'air ; Données météorologiques : Météo France

Annexe 2 : Communiqué Scal'air

Dépassement de seuil Qualité de l'Air PM10, station Montravel



POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES FINES PM10 A MONTRAVEL

Bulletin d'information : dépassement du seuil d'alerte



Communiqué du: 14/06/21 à 19h00

Observations: Lundi 14 juin 2021

Terminé

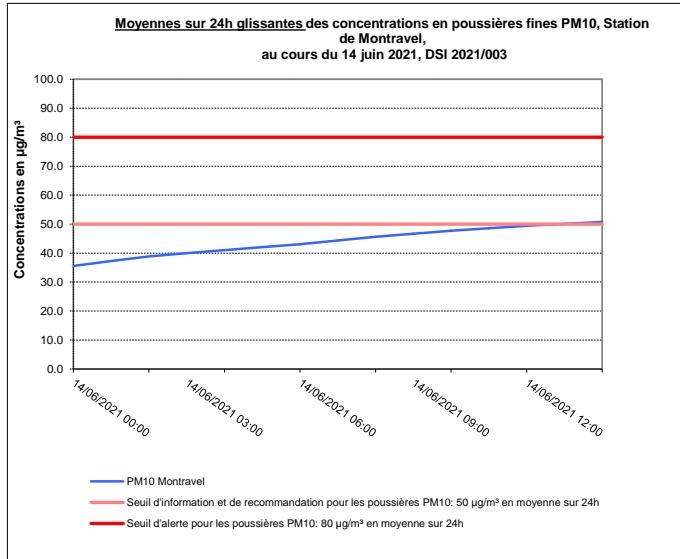
Dépassement du seuil d'information et de recommandation

A partir de 16h le dimanche 13 juin 2021, Scal'Air a enregistré une forte hausse des niveaux en poussières fines PM10 à Montravel.

Le seuil d'information et de recommandation à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de poussières PM10 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures) a été franchi le lundi 14 juin 2021, avec une valeur de 50.1 µg/m³ à 13h00, calculée en moyenne sur 24h glissantes.

Les concentrations sont à la baisse depuis le début de journée le 14/06, les concentrations moyennes sont passées sous le seuil d'information et de recommandation à 18h00 le même jour. L'alerte est levée.

Zones concernées	Montravel, quartier situé à l'Est du site de Doniambo.
Polluant	Poussières fines en suspension PM10
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement	50.1 µg/m³ en moyenne sur 24h le 14/06/2021 à 13h00
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement	
Durée du dépassement	
Moyenne maximale sur 24h glissantes	50.8 µg/m³ en moyenne sur 24h le 14/06/21 à 14h00
Moyennes journalières	



Conditions météorologiques et circonstances:

Les poussières fines PM10 peuvent être d'origines variées : industrielle (Doniambo), trafic routier ou autres sources ponctuelles comme des phénomènes de combustion (feux domestiques) ou de travaux pouvant se produire à proximité.

D'après les données de Météo France : des vents très faibles de secteurs sud-ouest à nord-nord-ouest, ont dirigé le panache industriel vers le secteur de Montravel et le centre-ville en fin de journée du 13 juin.

Depuis le 14/06 après-midi, les vents de sud-est, permettent la dispersion des poussières d'origine industrielle vers la Grande Rade.

Pour information, depuis le 1er janvier 2012, suite à l'application du décret français n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air, le seuil d'information et de recommandation pour les poussières fines PM10 est de 50 µg/m³ en moyenne sur 24 heures. Auparavant, ce seuil était de 80 µg/m³.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il est préconisé de ne pas modifier les déplacements prévus mais d'éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur.
 Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion : adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie. Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas agraver les effets de la pollution.

Les PM10 en bref:

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure